

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1724**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Concepteur-designer

Nouvel intitulé : Designer

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ECOLE INTERNATIONALE DE DESIGN - EUROMED MANAGEMENT TOULON	Président de la CCI du Var et Directeur de l'EID

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200n Conception de produits (sans autre indication); design industriel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur-designer assure la conception d'objets physiques (3D) ou d'images (2D), en relation avec les autres services de l'entreprise (internes ou externes). Il a comme souci majeur, la satisfaction de l'utilisateur par la recherche de formes et de fonctions intelligentes, convaincantes et séduisantes. Il est capable de conduire un projet de conception depuis l'identification de la cible définie par le Marketing, jusqu'à l'industrialisation du produit ou la mise en œuvre du message (suivi de fabrication des supports papier ou multimédia). Avec de l'expérience il peut diriger une équipe de création.

Par sa vision globale, il peut donc participer à la définition et la mise en œuvre de stratégie de produits nouveaux ou de communication pour une entreprise.

- Dans le secteur de la communication, le concepteur-designer assure la création de graphisme et de supports de communication visuelle « papier » ou multimédia.
- Dans le secteur de la conception de produit le concepteur-designer crée des formes nouvelles, des produits nouveaux ou conçoit les aménagements d'espace.

Les capacités attestées concernent les connaissances et méthodes permettant de : - réaliser des dessins et illustrations, et maîtriser les outils informatiques de traitement de l'image et de modélisation.

- conduire des projets de création en conciliant des contraintes strictes (budget et délai,...). Il sait promouvoir et vendre une prestation de design.

- Dans le secteur de la communication maîtriser toute la chaîne graphique (logiciels et interfaces création/impression) et conduire la création de produits multimédia, jusqu'à leur livraison et installation chez le client.
- Dans le secteur de la conception de produit connaissance des champs d'utilisation des matériaux et les principaux procédés de fabrication.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Design produit, Design Graphique, Design Multimédia, Packaging, Aménagement d'espace, Identité Visuelle.

- Designer Industriel, Designer Produit, Stylicien Industriel, Concepteur Designer, Chef de Projet Design. - Designer Graphique, Stylicien graphique, Designer Multimédia, Concepteur Designer en Graphisme Multimédia, Responsable de Conception, Chef de Création Artistique, Directeur Artistique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est accessible aussi bien à des candidats ayant un parcours initial dans les domaines des arts appliqués, qu'à des candidats ayant un parcours initial hors du domaine des arts appliqués. La certification est attribuée après validation des 12 compétences suivantes :

- Capacité à anticiper les besoins
- Connaissance de l'état de l'art du Design
- Capacité à conduire une analyse pluridisciplinaire
- Capacité à appliquer une méthodologie de conception
- Capacité à renouveler ses créations
- Maîtrise des dessins et illustration
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance des techniques de production

- Capacité à respecter des contraintes strictes dans une démarche de création
- Capacité à vendre une prestation design
- Capacité à communiquer efficacement en français et en anglais

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	60% Représentants du monde professionnel - 40% Représentants de l'École
En contrat d'apprentissage	X	60% Représentants du monde professionnel - 40% Représentants de l'École
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	un représentant des salariés (designer intégré ou salarié en agence), un représentant des employeurs (PMI ayant embauché un designer ou directeur d'agence), un représentant de la Fédération des Designers, un représentant de l'Etat (DRIRE), un représentant des anciens élèves de l'EID, deux représentants du corps professoral, deux représentants de l'administration de l'école

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juin 1996 publié au Journal Officiel du 4 juillet 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Etudes supérieures de concepteur-designer'.

Arrêté du 28 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 6 août 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Concepteur-designer'.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1993 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

40 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :

<http://www.eid.var.cci.fr>

Lieu(x) de certification :

ECOLE INTERNATIONALE DE DESIGN Campus la grande Tourrache
BP 261 83078 Toulon Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Designer